

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



REUNION DU 24 NOVEMBRE 2015

DECISION

Numéro 15 – 11 – 080

Décision 9 : La réforme de matériels.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 13 novembre 2015, s'est réuni le 24 novembre 2015 à partir de 10 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Bernard Philibert (Président).

Était excusé : Claude Liogier (membre du bureau).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Il est proposé de procéder à la réforme de 3 containers utilisés jusqu'alors pour formation des sapeurs-pompiers afin de recréer les phénomènes liés aux incendies en espace clos. Stockés au sein du centre d'incendie et de secours de Roanne, ces caissons ne sont désormais plus opérationnels et doivent donc être démontés.

Répertoriés sous les numéros d'inventaire suivants : 4467, 3587 et 4734, ces matériels d'une valeur comptable de 0 € pourraient être cédés gratuitement à la société PURFER Transport sise RD 147, quartier de la gare – 69 780 Saint Pierre de Chandieu.

Cette entreprise agréée procéderait ainsi à l'enlèvement, à la dépollution et la destruction de ces containers.

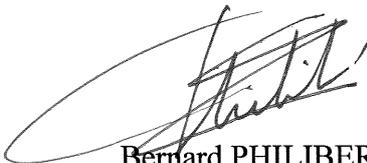
**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le Bureau du Conseil d'administration donne son accord pour la réforme et la cession à titre gratuit de trois caissons à la **Société PURFER Transport** (sise RD 147, quartier de la gare – 69 780 Saint Pierre de Chandieu) qui sera chargée de procéder à l'enlèvement, à la dépollution et la destruction de ces containers.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20151124-15-11-080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2015

Publication : 11/12/2015

